

PVC
HOMOGENE
COMPACT



Granit Safe.T

U4P3E2/3C2



CERTIFICATION	NORMES	Granit Safe.T
Classement UPEC		U4P3E2/3C2
Certificat NF UPEC	NF 189	312-023.1
Classification	NF EN 649 - ISO 10581	34 - 43

CARACTÉRISTIQUES		
Longueur x largeur (m)	NF EN ISO 24341 (NF EN 426)	25 x 2
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346 (NF EN 428)	2,00
Groupe d'abrasion	NF EN 660-2	P
Poids total (g/m ²)	NF EN ISO 23997 (NF EN 430)	2 950

PERFORMANCES		
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1 (NF EN 433)	Valeur requise : ≤0,10mm Valeur moyenne mesurée : 0,02 mm (à 150 mn)
Réaction au feu	NF EN 13501-1	B _{fl} s1 sur support fibre-ciment A2 _{fl} et sur support panneau de bois ≥ 19 mm
Rapport de classement		P502024A
Glissance (coef.)	NF EN 13893	μ ≥ 0,30 (classe DS)
Glissance	DIN 51130	R10
Glissance (pieds nus)	DIN 51097	Classe B
Charges électrostatiques	NF EN 1815	< 2 kV (sur ciment) - Antistatique
Résistance thermique	NF EN 12667	0,01 m ² K/W (apte au sol chauffant)
Résistance micro-organismes	NF EN ISO 846 /C	Ne favorise pas le développement
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6/8
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	Non détecté
Emissions COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 10 μg/m ³
Certificat Eurofins		2012 - IATP - 01 Niveau platine

DEVELOPPEMENT DURABLE

<p>Composés organiques volatiles</p>	<p>Matières recyclées</p>	<p>Phtalate</p>	<p>Emission dans l'air intérieur*</p>
--------------------------------------	---------------------------	-----------------	---------------------------------------

DOMAINES D'UTILISATION

Locaux à affectation collective définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux, cahier 3509 (11/04).

MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Le support doit être plan, lisse, sec et sain. L'enduit de ragréage autolissant doit être classé P3. Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12° C.

Collage à l'aide d'une émulsion acrylique préconisée par Tarkett.

Lés disposés inversés et soudés à chaud, avec étanchéité en rives en locaux E3.

Dans le cadre du système pour pièces humides Concept Douche, les préconisations du cahier des charges doivent être respectées.

ENTRETIEN

Le traitement de surface **Safety Clean XP™** facilite l'entretien régulier réalisé par brossage (mécanique ou manuel), après aspiration ou balayage humide.

Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement.

Évitez les piètements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 01/2019)

Déclaration des performances :

[https://professionnels.tarkett.fr/fr_FR/rechercher/documents-et-informations?search\[body\]=&filter-doc-role\[\]=DOP](https://professionnels.tarkett.fr/fr_FR/rechercher/documents-et-informations?search[body]=&filter-doc-role[]=DOP)